

Info PSL**2 mai 2016****AD de l'IP Lait: le secteur laitier mis à l'épreuve**

Lors de l'assemblée des délégués de l'IP Lait du 28 avril 2016, le président, Markus Zemp, a clairement souligné que la pression économique due à la crise sur le marché du lait de centrale affecte fortement les producteurs de lait. Il est inquiétant de constater que la baisse de prix dure depuis plus d'une année et qu'aucune éclaircie ne se dessine à l'horizon sur le plan international. Une reprise du marché suisse du lait de centrale dépend, d'une part, de l'évolution du taux de change entre le franc et l'euro et, d'autre part, des prix du lait appliqués sur le marché de l'UE, soit deux facteurs indépendants du marché suisse. En Suisse, ce sont principalement les secteurs du lait de centrale et du fromage qui sont touchés, les ventes enregistrant des baisses sur tous les plans (en Suisse et à l'étranger), notamment en raison de la pression des importations.

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Bern 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch**swissmilk**

La difficulté de la situation s'est clairement reflétée dans les propos tenus par les producteurs de lait, en particulier de Suisse romande. Il est évident qu'au vu de la situation, les acteurs politiques ont aussi leur rôle à jouer!

Les délégués ont également été informés de l'état d'avancement des travaux liés au projet "Branche laitière 2025", dont l'objectif est de définir et d'appliquer, au sein de la branche laitière et en collaboration avec le commerce de détail, des critères distinguant les produits suisses des produits étrangers sur le marché. Au final, ce sont en effet les consommateurs qui décident des ventes du lait et des produits laitiers suisses en faisant leur choix quotidiennement dans les rayons. Indépendamment de l'augmentation de la porosité des frontières à moyen ou long terme, il est dans l'intérêt propre de la branche laitière suisse de s'engager pour défendre le positionnement du lait et des produits laitiers suisses.

Au cours des prochaines années, le secteur suisse du lait de centrale devra aussi se charger de la question de la refonte de la "loi chocolatière". Il faudra, premièrement, garantir au niveau politique que les fonds alloués reviennent au secteur du lait de centrale et, deuxièmement, conserver les parts de marché dans le nouveau contexte au moyen de mesures de droit privé. Tous les acteurs concernés s'accordent à dire que seule une action commune permettra d'atteindre ces objectifs.

Les délégués ont également procédé à des élections de remplacement au sein du comité de l'IP Lait. Pour ce qui est du groupe des transformateurs et du commerce, Christian Rüttimann (Coop) et Andreas Wegmüller (Cremo SA) ont été élus sans discussion. Du côté des producteurs, Sandra Dougoud (APLC/VCM) a été élue comme membre du comité et Gabriel Yerly (FSFL) comme suppléant.

Stephan Hagenbuch, FPSL